

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 19 décembre 2022

Délibération n° 2022.12.86

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 6 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Carole SOULIER, Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND et Emmanuel CHERMETTE

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Assignation CNP Assurances

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différents courriers reçus de la Banque Postale / CNP Assurances relatifs au contrat d'assurance vie souscrit par Monsieur Albert MARCELLO.

Compte tenu des différents éléments, les élus décident d'avoir recours à un avocat et autorisent Monsieur le Maire à engager une procédure d'assignation à l'encontre de la Banque Postale / CNP Assurances.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christiane PESCE

